

## BUDGET 2019 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

### PRÉSENTATION

Le budget de la municipalité de Weedon pour l'année 2019 sera de 5 554 774\$, soit une légère hausse de 2% par rapport au budget de 2018. Essentiellement, les postes budgétaires qui ont connu une augmentation sont le Service des travaux publics et le Service de l'urbanisme et de mise en valeur du territoire. Les détails du budget sont présentés comme suit :

Les dépenses sont ventilées dans sept grands postes budgétaires. Le Service des travaux publics s'accapare de la plus grande proportion du budget avec 1 534 360\$, représentant 27,6% des dépenses, suivi respectivement de l'administration générale (899 027, 16,2%), Hygiène du milieu (867 512, 15,6%) et des frais de financement composé des règlements d'emprunt pour un montant de 768 830\$, correspondant à un taux de 13,8%. Le Service de l'urbanisme, la Sécurité publique et le Service des loisirs et de la culture s'approprie du reste du budget avec un montant de 1 485 045, soit 26,7% du budget.

Voici la description des comptes des postes de dépenses, suivi du graphique illustrant les postes budgétaires :

### DESCRIPTION SOMMAIRE DES POSTES DE DÉPENSES

Administration générale : ce poste inclut tout ce qui touche la gestion financière et administrative, les vérificateurs, les déductions à la source, les assurances, l'Hôtel de ville (électricité, téléphone, etc.)

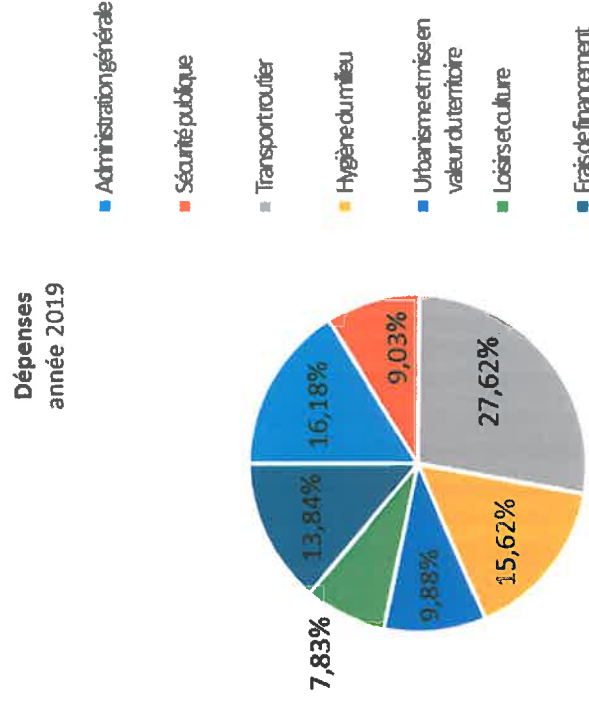
Sécurité publique : cotisation à la Sûreté du Québec, sécurité incendie, brigadiers scolaires, etc.

Transport routier : entretien du réseau routier (été-hiver) sur plus de 170 km, incluant l'éclairage de rues et le transport adapté

Hygiène du milieu : eau potable, eaux usées, matières résiduelles, etc.

Urbanisme et mise en valeur du territoire : schéma d'aménagement, quote-part MRC, CLD, etc.

Loisirs et culture : inclus l'entretien des parcs et terrains de jeux, le Fonds de développement territorial, Village-relais, les bibliothèques, les centres communautaires, la Maison Laplante et les activités culturelles



En terme de revenus, les taxes municipales représentent plus de 70% des revenus de la municipalité de Weedon avec un montant de 3 918 284\$. Cette source de revenu est suivie des postes transferts (essentiellement des subventions gouvernementales) avec 787 657\$, des autres recettes de sources locales (loyers, ristournes, SAAQ et facturations diverses) avec 768 663\$ puis des paiements tenant lieu de taxes avec 70 170\$.

Voici la description des comptes de revenus, suivi du graphique illustrant les postes budgétaires :

### **DESCRIPTION SOMMAIRE DES POSTES DE REVENUS**

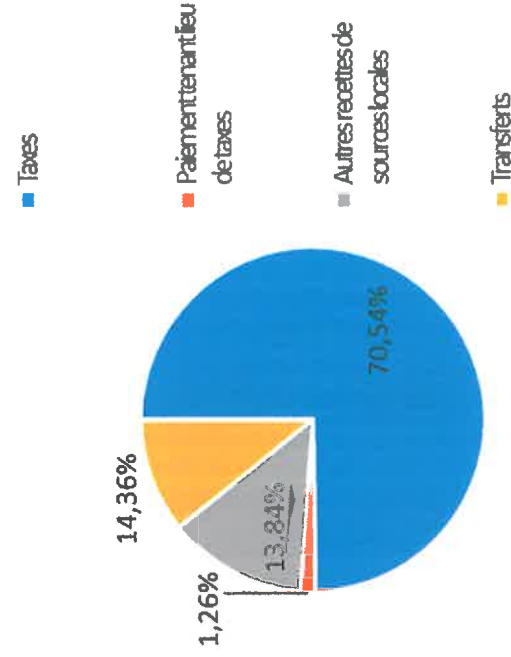
Taxes : *inclus l'ensemble des taxes foncières, de service et de remboursement de la dette*

Paiement tenant lieu de taxes : *montant versé par le gouvernement en compensation de taxes*

Autres recettes de sources locales : *inclus tout montant perçu, autre que les taxes, dont les licences et permis, Fonds carrières et sablières, amendes, intérêts, etc.*

Transferts : *subventions diverses, essentiellement du Gouvernement du Québec et de la MRC du Haut-Saint-François*

Revenus  
année 2019



### **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

Le tableau suivant présente le plan triennal d'immobilisations que la municipalité de Weedon désire réaliser au cours des trois prochaines années aux fins de son développement. Le mode de financement peut se faire au moyen de subventions, du surplus dégagé par le budget de la municipalité ou par un règlement d'emprunt.

<b>No PROJET</b>	<b>NOM DU PROJET</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Total des 3 années</b>	<b>COMMENTAIRES/NOTES</b>
1	Asphaltage Rang 2	1 700 000,00 \$	1 700 000,00 \$		3 400 000,00 \$	
2	Piste Cyclable (fourniture du gravier)	110 000,00 \$	0	0	110 000,00 \$	projet MRC
3	Quartier Durable (tronçon de rues)	350 000,00 \$	0	0	350 000,00 \$	
4	Compteur d'eau (approx 2550\$/compteur)	63 750,00 \$	63 750,00 \$	51 000,00 \$	178 500,00 \$	2019/2020: 50 industries/commerces - 2021: 20 Résidences
5	Camion pompier		435 100,00 \$		435 100,00 \$	
<b>TOTAL</b>		<b>2 223 750,00 \$</b>	<b>2 198 850,00 \$</b>	<b>51 000,00 \$</b>	<b>4 473 600,00 \$</b>	

#### **DIRECTIVES DU PTI**

- Le plan triennal d'immobilisations (PTI) constitue un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser et/ou initier au cours des prochaines années
- L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, un engagement ou même une garantie de réalisation
- Certains projets inscrits au PTI sont sous réserve d'approbation d'une subvention, d'une approbation gouvernementale, etc.
- Chaque projet doit être approuvé par le conseil municipal avant d'être amorcé.